Image not found or type unknown

Abus d'un chauffagiste envers proprietaire de logements loués

Par **monsieursoleil_old**, le **23/11/2007** à **14:37**

Bonjour..
Un chauffagiste mandate par une agence immobilière qui a un contrat de gestion de deux appartements de cette propriétaire pour y faire l'entretien annuel des deux chaudières. Chaudière installées en 99 mises en service en 2000. L'artisan mandate par l'agence le sait il à fait 'seulement' tous les travaux d'électricité en 99 dans cet immeuble.
Au lieu de faire un travail d'entretien, il est allé vite fait le soir rencontrer la propriétaire pour lui affirmer qu'il fallait d'urgence changer les chaudiéres.. Elle lui fait confiance le connait en tant qu'électricien depuis 1985, et l'artisan sait que tout ces problèmes technique n'y connais rien elle me demande toujours conseil. Maisprise au dépourvu et dans un soucis de donnerle confort aux locataires...De plus sait qu'elle paie CACHE ce qu'elle commande.. (ses revenus mensuels sont pas trop mauvais).
QuestionS..
Cet Artisan aurait 'il du déjà informer l'agence qui l'avait mandaté.?
Se devait il de faire des devis pour une éventuelle remise en état.
Se devait il de faire des devis pour le changements des chaudières (toujours en fonctionnement et en parfait état de marche, j'ai la même, meme immeuble, même année de mise en service aucun soucis)

Merci de votre aide éclairée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés